



Karaté Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec. Les règlements spécifiques de Karaté Québec sont donc en vigueur aux jeux régionaux et à la Finale 2013.

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION



CATÉGORIES	SEXE	ÂGE	Année de naissance (2012)	POIDS	ÉPREUVES
Poussin	M et F	6 – 7 ans	2005 et 2006	s.o.	Kata/Circuit
Pupille	M et F	8 – 9 ans	2003 et 2004	s.o.	Kata/Circuit
Benjamin	M et F	10 – 11 ans	2002 et 2003	-35, -45, +45 kg	Kata/Combat
Minime	M et F	12 – 13 ans	1999 et 2000	-35, -45, +45 kg	Kata/Combat
Cadet	F	14 – 15 ans	1997 et 1998	-45, -55, +55 kg	Kata/Combat
Cadet	M	14 – 15 ans	1997 et 1998	-50, -60, +60 kg	Kata/Combat
Junior	F	16 – 17 ans	1995 et 1996	-53, -60, +60 kg	Kata/Combat
Junior	M	16 – 17 ans	1995 et 1996	-60, -70, +70 kg	Kata/Combat

B) CATÉGORIES PROPOSÉES PRIORITAIREMENT PAR LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	SEXE	ÂGE	Année de naissance (2012)	POIDS	ÉPREUVES
Poussin	M et F	6 – 7 ans	2005 et 2006	s.o.	Kata/Circuit
Pupille	M et F	8 – 9 ans	2003 et 2004	s.o.	Kata/Circuit
Benjamin	M et F	10 – 11 ans	2001 et 2002	-35, -45, +45 kg	Kata/Combat
Minime	M et F	12 – 13 ans	1999 et 2000	-45, -50, +50 kg	Kata/Combat
Cadet	F	14-15 ans	1997 et 1998	-47, -54, +54 kg	Kata/Combat
Cadet	M	14-15 ans	1997 et 1998	-55, -62, +62 kg	Kata/Combat

Au moment des Jeux régionaux, les athlètes participeront dans la catégorie appropriée en fonction de leur année de naissance. Ils doivent ainsi être âgés d'au moins 6 ans et d'au plus 17 ans.

C) AFFILIATION



**RÉGLEMENTATION SPORTIVE COMPÉTITIVE
JEUX DU QUÉBEC, HIVERS 2012 ET 2013
KARATÉ**

**Document : RH-11
Page 2 de 9
18 janvier 2012**

L'athlète et le dojo dont il fait partie doivent être affiliés à Karaté Québec selon les tarifs en vigueur, et ce, avant la tenue du tournoi.

Une vérification de toutes les inscriptions sera effectuée dans les jours suivant la tenue des Jeux régionaux de chaque région. Dans le cas où un athlète aurait participé aux Jeux régionaux sans être dûment affilié à Karaté Québec, une sanction monétaire sera imposée par Karaté Québec au dojo de cet athlète.



II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2013

A) CATÉGORIES

SEXE	ÂGE	NIVEAUX	POIDS	ÉPREUVES
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-47 kg	Kata/Combat/Équipe
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-54 kg	Kata/Combat/ Équipe
Filles	14 - 15	Bleues et plus	+54 kg	Kata/Combat/ Équipe
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-55 kg	Kata/Combat/ Équipe
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-62 kg	Kata/Combat/ Équipe
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	+62 kg	Kata/Combat/ Équipe

Les athlètes devront avoir 14 ou 15 ans **le 5 ou le 9 mars 2013 (le 5 si le karaté est dans le 1er bloc et le 9 si il est dans le 2^e bloc)**, soit la dernière journée de compétition de karaté à la Finale.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes maximum: 6 athlètes, soit 3 athlètes masculins et 3 athlètes féminins

Entraîneur - accompagnateur

Maximum deux personnes (1 femme et 1 homme)

Entraîneur : 1 obligatoire

Accompagnateur ou 2e entraîneur : 1 maximum

Dans le cas où une délégation régionale serait incomplète (c'est-à-dire qu'aucun athlète de la région n'aurait participé dans une catégorie donnée aux Jeux régionaux), un deuxième athlète pourra être ajouté dans une autre catégorie. Ces catégories verront un athlète s'ajouter en alternance filles/garçons jusqu'à ce que l'équipe soit complète. La priorité est d'équilibrer l'équipe selon le sexe (3 garçons et 3 filles). Dans le cas où cette équité de sexe existe, la priorité sera accordée à une catégorie de filles. **La catégorie d'un sexe particulier qui sera privilégiée sera celle comptant le plus grand nombre de participants.** L'ordre des catégories sera décroissant.

Un exemple est fourni en annexe.

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Un entraîneur devra posséder le niveau de certification du PNCE suivant :

- niveau 1 certifié du programme de l'ancien PNCE
ou
- Multisports A complété du programme du nouveau PNCE



Considérant la composition mixte de l'équipe, il est obligatoire que l'équipe entraîneur-accompagnateur soit **mixte** (un homme et une femme).

Il est de la responsabilité des régions d'identifier les entraîneurs et assistants entraîneurs potentiels, et de s'assurer de leur admissibilité.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS



Tous les athlètes, ainsi que les dojos desquels ils font partie, doivent être affiliés à Karaté Québec selon les tarifs en vigueur, et ce, avant le début des Jeux régionaux.

Tel que spécifié à la Section I, point C, du présent document, une vérification de toutes les inscriptions sera effectuée dans les jours suivant la tenue des Jeux régionaux de chaque région. Dans le cas où un athlète aurait participé aux Jeux régionaux sans être dûment affilié à Karaté Québec, une sanction monétaire sera imposée par Karaté Québec au dojo de cet athlète.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE



Lors de la finale régionale, dans chacune des régions, les athlètes d'une même catégorie prendront part à une compétition de kata ET une de combat. L'athlète sélectionné sera celui qui aura accumulé le plus de points au classement combiné.

Catégories détaillées :

SEXE	ÂGE	NIVEAUX	POIDS	ÉPREUVES
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-47 kg	Kata/Combat
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-54 kg	Kata/Combat
Filles	14 - 15	Bleues et plus	+54 kg	Kata/Combat
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-55 kg	Kata/Combat
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-62 kg	Kata/Combat
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	+62 kg	Kata/Combat

Total : 6 catégories (sexe, âge, niveaux, poids) x 2 épreuves = 12 épreuves

Systeme de pointage permettant l'identification des athlètes qui représenteront la région (selon leurs résultats)

Élimination directe – Sans repêchage (Kata et Combat)

Position	Pointage accordé
1 ^{ère}	4 points
2 ^e	3 points
3 ^e	2 points



4^e

1 point

Dans le cas où plusieurs athlètes sont à égalité, on tiendra compte du nombre de médailles d'or, puis du nombre de médailles d'argent et du nombre de médailles de bronze, jusqu'à ce que le gagnant soit identifié.

Si, après cette méthode, les athlètes sont toujours à égalité, ils devront refaire un kata, de même qu'un combat l'un contre l'autre (un gagnant pour chacun de ces événements sera identifié). Trois juges voteront ensuite par drapeaux pour déterminer le gagnant du bris d'égalité.

F) ADMISSIBILITÉ

Pour être invitée à participer à la Finale 2013, chaque région devra obligatoirement tenir des Jeux régionaux à l'Hiver 2012 et à l'Hiver 2013.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète représentera la région où est situé le dojo auquel il est affilié.

H) FORMULE DE COMPÉTITION AUX JEUX RÉGIONAUX ET À LA FINALE

JEUX RÉGIONAUX

Katas

Le système aux drapeaux avec élimination directe sera utilisé (sans repêchage).

Combat

On utilisera le système de tournoi à la ronde pour les catégories de 5 compétiteurs et moins, et le système sans repêchage pour les catégories de 6 compétiteurs et plus. Le repêchage est exclu pour éviter le plus possible les situations d'égalité (voir Section II, point E). Les combats dureront 1 minute 30 secondes. L'aire de compétition sera de 8 mètres par 8 mètres (standard).



FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Katas – Même système que lors des Jeux régionaux

Le système aux drapeaux avec élimination directe sera utilisé (sans repêchage).

Combat – Modifications par rapport aux Jeux régionaux

On utilisera le système de tournoi à la ronde pour les catégories de 5 compétiteurs et moins, et le système avec repêchage pour les catégories de 6 compétiteurs et plus. Les combats dureront 1 minute 30 secondes. L'aire de compétition sera de 8 mètres par 8 mètres (standard).

Équipes de combat (Finale uniquement)

Des combats par équipes selon les régions seront présentés. L'alignement sera prédéterminé (en suivant l'ordre énuméré ici-bas) et les équipes de six athlètes seront composées comme suit :

Catégorie 1

Filles	14 - 15	Bleues et plus	-47 kg
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-54 kg
Filles	14 - 15	Bleues et plus	+54 kg

Catégorie 2

Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-55 kg
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-62 kg
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	+62 kg

Dans le cas où une région était représentée par deux athlètes dans une même catégorie, c'est l'athlète ayant récolté le plus de points au combiné (Jeux régionaux) qui sera retenu.

En cas d'égalité lors d'une rencontre (en termes de nombre de combat remportés), le plus haut nombre de points accumulés dans tous les combats de ladite rencontre déterminera l'équipe gagnante. S'il y a toujours égalité, il y aura un combat de bris d'égalité et un tirage au sort déterminera le sexe et le poids des représentants attitrés.

Tous les combats par équipe seront présentés, même si une équipe est mathématiquement perdante lors de la ronde de combat. Par exemple, si 2 équipes de 6 athlètes s'affrontent et qu'une équipe remporte 4 victoires au cours des 4 premiers duels, les 2 autres combats auront tout de même lieu.



Participation à la Finale des Jeux du Québec 2013

Les athlètes doivent OBLIGATOIREMENT participer dans les trois événements (kata, combat et équipe de combat).

Si un athlète refuse de participer dans un événement ou un autre (kata, combat ou combat par équipe), pour des raisons autres que des blessures survenues lors de la Finale (ces dernières devront être approuvées par le personnel médical en place), toute médaille remportée lors de la Finale lui sera retirée; il en sera de même pour les points attribués à sa région.

Note : il est entendu qu'un athlète blessé avant le départ pour la Finale des Jeux du Québec aura cédé sa place à un substitut.

La **pesée officielle** aura lieu à l'accréditation des athlètes (arrivée dans la MRC hôte). Si une ou un athlète ne respectait pas le poids de sa catégorie, une seconde pesée aura lieu le matin de la première journée de compétition. Si, lors de cette pesée, l'athlète ne respecte toujours pas le poids, il sera disqualifié pour tous les événements de karaté (kata, combat et combat d'équipe) de la Finale.

Classement à la Finale des Jeux du Québec 2013

Le système de pointage pour les résultats à la Finale des Jeux est administré par Sports Québec. Karaté Québec a la responsabilité de fournir les résultats de TOUS les athlètes d'une MÊME catégorie (du premier au dernier). Le classement final des régions sera donc comptabilisé par Sports Québec sur la base des résultats de l'ensemble des athlètes ayant participé à la compétition de karaté. (1-2-3-3-5-5-7-7-9-9...)

I) SURCLASSEMENT

Compte tenu de la procédure permettant de présenter une délégation complète (voir la Section II, point B – Composition de l'équipe représentant la région), le surclassement n'est pas permis.

J) SUBSTITUTION

La substitution est permise. Le substitut devra avoir participé aux Jeux régionaux Hiver 2013 de sa région. Le choix du substitut s'effectuera selon l'ordre décroissant (2e, 3e, etc.) des résultats combinés de la catégorie lors des Jeux régionaux.

Si aucun substitut n'est disponible (soit qu'aucun autre athlète ne s'est présenté dans la même catégorie), la même procédure que celle permettant de compléter une délégation pourra être utilisée (voir Section II, point B).



K) EXCLUSION

Par souci d'équité, certains athlètes sont exclus des Jeux du Québec. Il s'agit des athlètes identifiés Excellence, Élite ou Relève auprès du Secrétariat du loisir et du sport (SLS), en date de janvier 2009.

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées aux athlètes lors de la Finale provinciale sera de :
Médailles d'or : 13 (6 en kata + 6 en combat individuel + 1 en combat par équipe)
Médailles d'argent : 13 (6 en kata + 6 en combat individuel + 1 en combat par équipe)
Médailles de bronze : 26 (12 en kata + 12 en combat individuel + 2 en combat par équipe)
Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :
Épreuve(s) = kata et combat individuel
Point attribué à la première position = 38
Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = combat par équipe
Point attribué à la première position = 38
Nombre de points séparant chaque position = 2

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre Karaté Québec, Comité organisateur des Jeux du Québec régionaux et Sports Québec.



ANNEXE

Exemple - Cas d'une délégation incomplète (Section II, point B – Composition de l'équipe)

Jeux régionaux de la région de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh

SEXE	ÂGE	NIVEAUX	POIDS	ÉPREUVES	Nb. participants
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-47 kg	Kata/Combat	11
Filles	14 - 15	Bleues et plus	-54 kg	Kata/Combat	5
Filles	14 - 15	Bleues et plus	+54 kg	Kata/Combat	0
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-55 kg	Kata/Combat	4
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	-62 kg	Kata/Combat	12
Garçons	14 - 15	Bleues et plus	+62 kg	Kata/Combat	0

AUCUN athlète ne s'est présenté dans les deux catégories en bleu. La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compterait alors 4 athlètes (sur une possibilité de 6) et serait donc incomplète.

Pour la compléter, St-Éloigné-des-Meuh-Meuh pourra ajouter un deuxième athlète dans une catégorie déjà représentée. Comme les filles sont priorisées puisqu'il y a un nombre égal de filles et de garçons pour le moment, la région pourra ajouter une deuxième athlète dans la catégorie Filles comptant le plus grand nombre de participantes : Bleues et plus, moins de 47 kg. La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compte maintenant 5 athlètes.

La région pourra alors ajouter un deuxième athlète dans une catégorie Garçons déjà représentée. Celle comptant le plus grand nombre de participants est priorisée : Bleues et plus, moins de 62 kg. La délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh compte maintenant 6 athlètes.

Finalement, la délégation de St-Éloigné-des-Meuh-Meuh est maintenant complète!

L'objectif est de sélectionner le « meilleur deuxième » d'une catégorie pour combler la délégation. Si ce deuxième refusait de participer à la Finale, on passerait, soit au troisième si cette catégorie est encore plus nombreuse que les autres malgré le refus du deuxième, soit à la catégorie suivante (selon la taille), mais du même sexe.